Actes du premier séminaire
de la Fédération Valaisanne
des retraités (FVR)

Communes et Seniors

Les communes et l'accompagnement des seniors
Favoriser les bonnes pratiques

20 Mars 2024
Sierre/Siders

Patrice Clivaz

0. ABSTRACT

L'espérance de vie en augmentation constante et les progrès de la médecine permettent aux « aînés », numériquement toujours plus importants, de jouer un rôle central dans notre société. La Fédération Valaisanne des Retraités (FVR) a été organisatrice de 7 Parlements des aînés et de deux Landsgemeinden. Comme l'organisation de telles démarches était assez lourde, la FVR privilégie dorénavant le passage par des séminaires thématiques. Ce premier séminaire inaugure ainsi une série de contributions concrètes et ciblées.

Le quatuor formé de Christian Bonvin et Marianne Mathier, coprésident(e)s de la FVR, Anne-Catherine Biner et Patrice Clivaz, ancien président du Grand Conseil et animateur du séminaire, a concocté cette réunion de travail cantonale en deux langues. Ce fut un grand succès avec plus d'une centaine de participants issus de tout le canton.

En ressortent les présents actes du séminaire, distribués à grande échelle. L'objectif principal est de recenser une série de « bonnes pratiques » et d'en développer d'autres, avec l'idée de les mettre à disposition principalement des associations de seniors et des responsables communaux. Sur le territoire du canton règnent en effet des disparités assez fortes au niveau de la dynamique des activités.

Le séminaire a permis de révéler une sorte de hit-parade des activités, liste naturellement non exhaustive, approfondie dans les pages de ces actes, ainsi :

- Les goûters-bals politiques
- Les habitations avec service, Vicino Casa
- D'Nischa
- Le bal du printemps
- Le sportello digitale
- Le BRIC senior
- L'habitat intergénérationnel

Les différentes contributions, dont celles de Victor Fournier, directeur de Pro Senectute, ont démontré le puissant enchevêtrement des niveaux de compétence et de financement pour la politique des seniors. Beaucoup de capitaines sont à l'œuvre, ce qui rend la manœuvre complexe. Cette situation appartient à la richesse de notre fédéralisme en mettant l'échelon de proximité, si important à l'âge de la retraite, au cœur du dispositif.

D'autres contributions, dont celle de Pasqualina Perrig-Chiello, professeure émérite de l'Université de Berne, ont suscité une douce controverse au chapitre des structures d'accueil selon les régions linguistiques.

Quatre jeunes de l'Ecole de Commerce et de Culture Générale de Sierre (ECCG) ont participé à l'intégralité du séminaire. Leur message au débat final fut joyeusement décapant. Il n'y a pas d'avenir pour notre société sans un échange intergénérationnel fort. Les sociétés et activités sportives et culturelles qui permettent aux enfants et aux grands-parents de partager les mêmes activités sont à particulièrement soutenir. Notre société se cloisonne par âge et centre d'intérêt gonflés par les nouveaux dieux algorithmes.

Parmi les enseignements du séminaire figurent la différence entre les régions de plaine et de montagne, les grandes et les petites communes, ainsi que l'automaticité de l'attribution des prestations complémentaires. Il apparaît aussi que des aînés heureux le sont quand ils peuvent partager, en famille, en société, sur le parvis de l'église ou sur les pistes de ski, le destin des plus jeunes et vice-versa.

Le débat dans les ateliers a également démontré que les aînés doivent assumer avec une certaine fierté cette belle période de vie, a fortiori quand on compte l'énorme impact économique que génère l'ensemble des activités à leur intention. En particulier les générations de jeunes aînés doivent aiguiser leur dynamisme social.

Le monde avance technologiquement à grande vitesse et les seniors doivent s'adapter, ne serait-ce que pour se déplacer sans anicroche avec les transports publics ou pour se tenir au courant des nombreuses activités qu'offrent une quantité de partenaires. L'atelier mené par Jean-Maurice Fournier, pilier vigoureux de toute l'activité de la FVR depuis de nombreuses années, a débouché sur une discussion un peu frissonnante sur « Effroi informatique » : Arnaques et hameçonnages de tous type menacent.

Un thème tout prêt pour le deuxième séminaire de la FVR

Bonne lecture.

TABLE DES MATIÈRES

0. Abstract **1**

1. Données générales sur le séminaire **7**

2. Contribution de la FVR par ses coprésidents **8**

3. Contribution Esther Waber-Kalbermatten **8**
3.1 Eléments statistiques 8
3.2 Extraits des champs d'action du CSA 9
3.3 Considérations économiques et politiques 9
3.4 Problèmes et défis qui touchent le troisième âge 9
3.5 Exemples de bonnes pratiques 10

4. Contribution Victor Fournier **10**
4.1 Une réponse politique très large 10
4.2 Les aînés au cœur du fédéralisme 10
4.3 Commission consultative cantonale ou loi sur les seniors 11
4.4 Le réseau « senior » 11
4.5 Exemples de bonnes pratiques 11

5. Contribution Anne-Dominique Bitschnau **12**
5.1 Les démarches participatives 12
5.2 Liste non exhaustive des activités 12

6. Contribution Pasqualina Perrig-Chiello **12**
6.1 Vieillir chez soi 12
6.2 Sans proches aidants rien n'est possible 13
6.3 L'ambulatoire avant le stationnaire. 14
6.4 Exemples de bonnes pratiques 15

7. Détails sur les « bonnes pratiques » proposées **15**

8. Analyse dans les ateliers **21**

9. Présentation des travaux dans les ateliers **22**
9.1 Groupe du Bas Valais mené par Jean-Maurice Fournier, Philippe Lathion et Stéphane Nicolin 22
9.1.1 Contacts intergénérationnels, en particulier avec les jeunes. 22
9.1.2 Pauvreté et prestations complémentaires 22
9.1.3 La solitude des aînés 22
9.1.4 Le travail de Hermann-Michel Hagman et de Jean-Pierre Fragnière 22
9.1.5 L'adaptation de l'habitat des aînés 22
9.1.6 Les difficultés supplémentaires en station et en montagne 23
9.1.7 Le projet BRIC 23

9.1.8 Le projet « promotion sentier-suisse » 23
9.1.9 Les employés communaux pour les repas à domicile 23
9.1.10 Une porte d'entrée pour toutes les informations 23
9.1.11 L'importance du bénévolat et des sociétés, en particulier dans les petites communes 23
9.1.12 Difficultés de compréhension avec le tableau de Madame Perrig-Chiello 23
9.1.13 La coordination entre les prestataires 23
9.1.14 L'exemple « d'Nischa » 23
9.1.15 L'effroi informatique 23

9.2 Groupe du Valais central mené par André Gillioz , Charles-Albert Claivaz et Jacqueline Gamaldi 24
9.2.1 La force économique du 3ème âge 24
9.2.2 Les différents types d'aînés 24
9.2.3 Ne pas réinventer la roue 24
9.2.4 Le facteur, personnage-clé 24
9.2.5 Incompréhension par rapport à certains graphiques Perrig-Chiello 24
9.2.6 Soutien aux proches aidants 24
9.2.7 Contradictions dans les demandes entre « maintien à domicile » et « EMS » 24
9.2.8 Désignation par les communes d'une personne-référente pour les petits besoins d'édilité 24
9.2.9 Projet de la commune de Crans-Montana 25
9.2.10 Différences entre grandes et petites communes 25
9.2.11 Le guichet unique d'information 25
9.2.12 Les 200'000 personnes qui pourraient toucher des prestations complémentaires 25
9.2.13 Maison des générations 26
9.2.14 Principe d'autodétermination et d'engagement intergénérationnel. 26

9.3 Groupe du Haut-Valais ave Ida Haefliger, Marco Spineli et Kurt Regotz 26
9.3.1 Les bonifications pour tâches d'assistance comme bons exemples. 26
9.3.2 Maisons intergénérationnelles 26
9.3.3 Subsidiarité et fédéralisme 26
9.3.4 Différences dans les possibilités de prise en charge diurnes et nocturnes entre le Haut-Valais et le Bas-Valais 27
9.3.5 Eléments centraux des exposés 27

10. Table ronde finale 27
10.1 Déroulement de la Table Ronde 27
10.2 Question 1 adressée aux jeunes : « Qu'organiseriez-vous pour vos grands-parents qui n'aurait pas été dit ou présenté lors du séminaire ? » 28
10.3 Question 2 adressée à tout le monde : le hit-parade des « best practice » ? 28
10.4 Question 3 adressée à tout le monde : sur « l'effroi informatique » ? 28
10.5 Considérations complémentaires apportées par les participants à la Table Ronde 28
10.5.1 Importance de disposer d'une vision et d'une analyse des besoins 28
10.5.2 Disposer des coûts globaux 28
10.5.3 L'importance de la cohabitation et de la collaboration 28

11. Lignes de force **29**
11.1 Différences plaine – montagne 29
11.2 Différences grandes et petites communes 29
11.3 Différences entre les seniors historiquement intégrés et les séniors nouvellement installés 29
11.4 Rôle-clé joué par les sociétés transgénérationnelles 29
11.5 Les fortes différences entre les jeunes seniors et les personnes plus âgées 29

12. Conclusions **29**

13. Analyse qualité **30**
13.1 Données quantitatives des documents d'évaluation recueillis : 30
13.2 Question 1 : Pérennisation du séminaire : 30
13.3 Question 2 : Format 30
13.4 Propositions structurelles pour l'organisation 30
13.5 Prochain séminaire 31

14. Echos de presse **32**

15. Partie récréative **35**

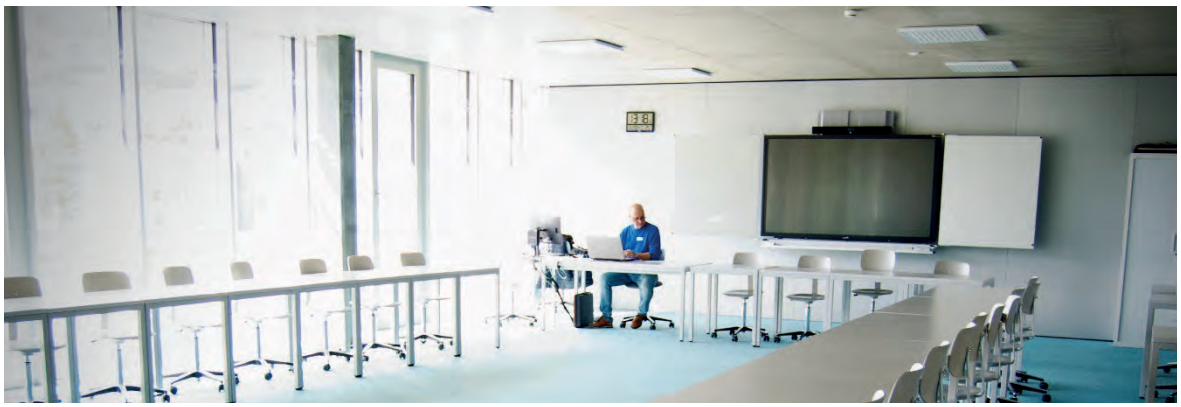

Pasqualina
Perrig-Chiello

1. Données générales sur le séminaire

Le séminaire est une première dans l'histoire de la Fédération Valaisanne des Retraités. (FVR) Historiquement, la FVR a porté l'organisation du Parlement des aînés.

Voulant agir de manière plus légère, directe et souple, le comité de la FVR emmené par les deux coprésidents Christian Bonvin et Marianne Mathier a privilégié la mise en place de séminaires focalisés sur une thématique la plus précise possible. Ce premier séminaire a donc mis son accent sur les « Bonnes pratiques au niveau communal » pour améliorer autant que faire se peut la situation des seniors. Le pilotage et l'animation du séminaire ont été assurés par Patrice Clivaz, ancien président du Grand Conseil valaisan et membre du comité de la FVR.

Le public cible invité au séminaire était surtout celui des responsables communaux en matière de 60+. Les différents responsables des associations cantonales membres de la FVR ainsi que d'autres invités, dont le Chef du service de l'action sociale et les deux coordinatrices cantonales pour les aînés furent également de la partie. Le séminaire s'est tenu dans les locaux communs de l'Ecole de Commerce et de Culture Générale (ECCG) et de la HES SO à Sierre. Il a débuté à 13h30 avec 4 interventions magistrales : la FVR par ses coprésidents, Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente suisse du Conseil des aînés, Victor Fournier, directeur de Pro Senectute, Anne-Dominique Bitschnau, Directrice AsoFy et Pasqualina Perrig-Chiello, professeure émérite de l'université de Berne.

Les participants se sont ensuite répartis en trois groupes pour les ateliers pilotés par des membres du comité de la FVR. L'atelier de langue allemande a été piloté par Ida Haefliger et Marco Spinelli. Les deux ateliers de langue française l'ont été par André Gillioz, Charles-Albert Claivaz, Jean-Maurice Fournier et Philippe Lathion. Jacqueline Gammaldi, Kurt Regotz et Stéphane Nicolin ont fonctionné dans chacun des groupes comme disputant pour lancer les débats.

Anne-Catherine Biner a assuré le secrétariat du séminaire. dix étudiants de dernière année de l'ECCG ont été sélectionnés sur un appel qui leur a été lancé par la FVR et ont apporté un appui technique et administratif.

Quatre d'entre eux ont suivi intensément les débats et sont intervenus lors du débat final auquel participèrent du côté des intervenantes Marianne Mathier, Pasqualina Perrig-Chiello et Anne- Dominique Bitschnau, tandis que le député Julien Dubuis, président de Pro Senectute, apporta un regard extérieur.

2. Contribution de la FVR par ses coprésidents

La Fédération valaisanne des retraités existe depuis 1991 et compte 7000 membres répartis dans 23 associations et 500 membres individuels. Elle est le partenaire officiel du canton depuis 2002 pour toutes les personnes âgées.

La FVR a fait les constats suivants :

- Hétérogénéité des mesures et des ressources
- Nécessité de coordination
- Mobilisation des seniors
- C'est dans les communes que les mesures sont véritablement implémentées et que les bonnes pratiques sont visibles

Parmi les objectifs de la FVR et du séminaire du 20 mars on trouve :

- Mise en commun et en réseau des efforts des communes pour les seniors.
- Utilisation optimale des ressources publiques et privées
- Intégration et coordination des efforts fournis par les différents partenaires.

3. Contribution Esther Waber-Kalbermatten

Esther Waeber-Kalbermatten, nouvelle coprésidente du Conseil Suisse des Aînés (CSA) et ancienne Conseillère d'Etat, a présenté la première contribution. Les éléments saillants de son exposé sont :

3.1 Eléments statistiques

La pyramide des âges voit la population plus âgée, en particulier féminine, devenir toujours plus nombreuse. Ainsi si en 1900, les octogénaires étaient une denrée rare, en 2022, devenir nonagénaire est de plus en plus fréquent.

Le ressenti par rapport à l'âge diffère de l'âge réel, puisque pratiquement tous les aînés se sentent plus jeunes que ce qu'ils ne sont. Ainsi les gens de 60 jusqu'à 70 ans se sentent 12 ans plus jeunes que leur âge réel.

3.2 Extraits des champs d'action du CSA

- Renforcer la dignité, la qualité de vie et l'autodétermination des personnes âgées, en particulier celles qui sont vulnérables
- Encourager l'échange d'expériences sur la politique de la vieillesse au niveau cantonal et épauler les autorités et les organisations de seniors dans la création de conseils cantonaux des aînés
- Renforcer les relations entre jeunes et vieux (contrat de génération)
- Désigner nommément le bashing et la discrimination fondée sur l'âge de la population âgée et y réagir
- Lutter contre la solitude des personnes âgées
- Associer des migrants âgés

Pyramide des âges de la population selon le sexe

Nombre de personnes en milliers

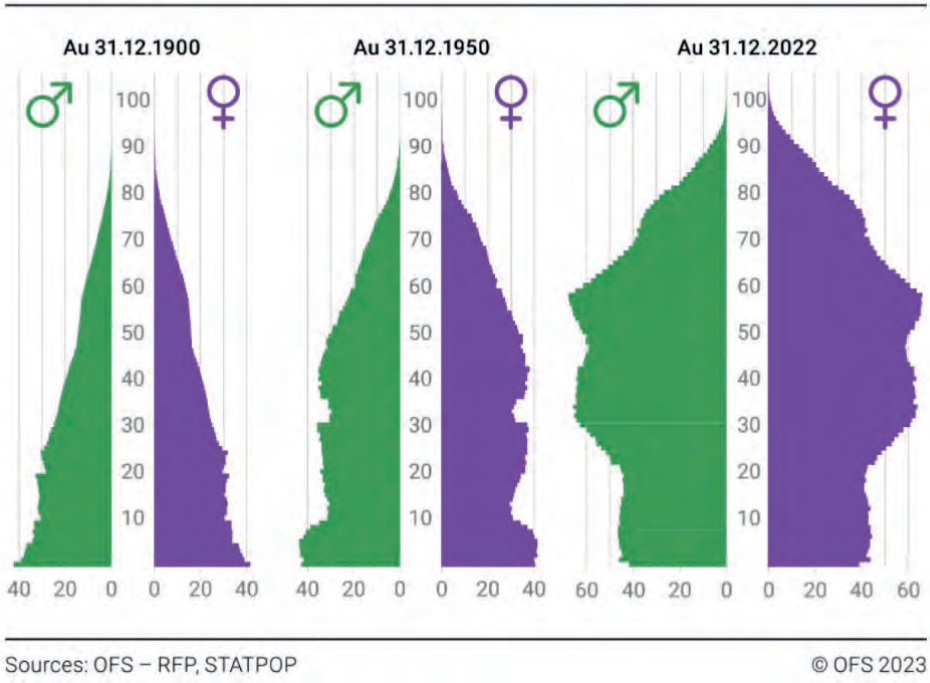

Sources: OFS – RFP, STATPOP © OFS 2023

3.3 Considérations économiques et politiques

- Selon Pro Senectute (étude 2022, avec la ZHAW et l'UNIG), 14 % des personnes vivant en Suisse vivent au seuil de pauvreté (2279 CHF) ou en dessous, 20 % sont pauvres ou menacées de pauvreté (2505 CHF).
- 220 000 retraités (12,5 %) touchaient des prestations complémentaires en 2021, alors qu'ils n'étaient que 138 000 en 2001.
- On estime qu'environ 200'000 autres personnes ne font pas valoir leur droit aux PC.
- L'introduction du dossier électronique du patient, la problématique de la sécurité des dispositifs médicaux à commande électronique (pompes à insuline, stimulateurs cardiaques, robots chirurgicaux, etc.)

3.4 Problèmes et défis qui touchent le troisième âge

- Les transports publics doivent être plus sûrs et plus adaptés aux personnes âgées et offrir un accès sans obstacles

- Accès sans obstacles dans les espaces publics
- Projet « SwissPass »
- Logement des seniors
- Suivi et analyse des accidents de la route des seniors, Contacts « BPA/OFROU »

3.5 Exemples de bonnes pratiques

La FVR avait demandé à Esther Waeber-Kalbermatten de placer son intervention au niveau méta, c'est-à-dire d'introduire le sujet en donnant un panorama général « helvétique » illustrant quelques défis statistiques et politiques, en ne faisant qu'effleurer les « bonnes pratiques ». La coprésidente du CSA apporta ainsi deux éléments :

- Le Sportello digitale
- Les garanties de prise en charge par la ville de Berne dans le cadre des logements assistés.

4. Contribution Victor Fournier

La deuxième contribution a été présentée par Victor Fournier, nouveau directeur de Pro Senectute et ancien Chef du Service de la santé du canton du Valais.

4.1 Une réponse politique très large

La protection contre les risques sociaux en Suisse se manifeste par une panoplie de moyens :

- L'assurance vieillesse et survivance (AVS)
- L'assurance-invalidité
- L'assurance-chômage
- La prévoyance professionnelle
- L'assurance-accident

4.2 Les aînés au cœur du fédéralisme

Confédération, cantons et communes s'occupent du bien-être des personnes âgées dans une constellation qui varie de canton à canton. Le canton du Valais a ainsi choisi délibérément de ne pas considérer les seniors comme des citoyens si particuliers, qu'une législation spéciale devrait leur être consacrée. Le Valais conduit ainsi ses actions de manière pragmatique à la lumière des enseignements d'une commission consultative. Le canton de Fribourg a de son côté choisi le chemin d'une législation ad hoc spéciale.
Tout est donc question d'appréciation.
En résumé, en Suisse,

- Il n'y a pas de réelle réponse politique nationale
- Le fédéralisme entraîne des inégalités d'offre et d'accès aux prestations
- Les différents modes de financement impactent les personnes
- La coordination et la complémentarité sont essentielles

4.3 Commission consultative cantonale ou loi sur les seniors

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Kantonale Konsultativkommission für eine fortschrittliche Altenpolitik

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées 2018-2021

Rapport final 2020

Ce rapport final est complété par les 5 rapports thématiques
Rapport n°1. *Dispositif de coordination et de promotion*
Rapport n°2. *Diagnostic cantonal et outils de recueil des données locales*
Rapport n°3. *Processus de mise en place d'une politique locale pour et avec les seniors*
Rapport n°4. *Bases légales spécifiques et modifications réglementaires*
Rapport n°5. *Consultation auprès des communes*

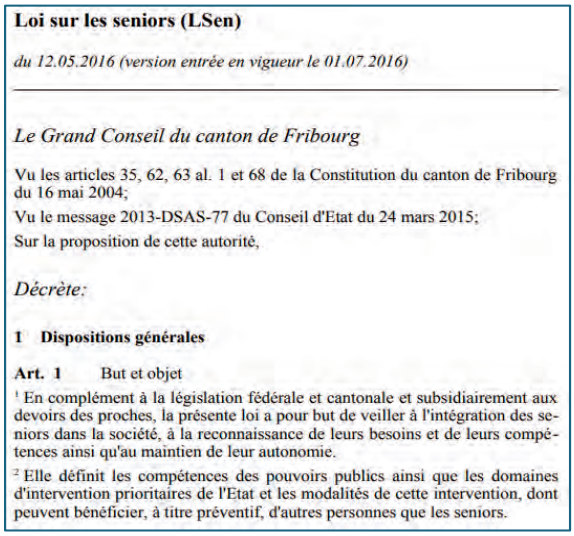

Loi sur les seniors (LSen)

du 12.05.2016 (version entrée en vigueur le 01.07.2016)

Le Grand Conseil du canton de Fribourg

Vu les articles 35, 62, 63 al. 1 et 68 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004;
Vu le message 2013-DSAS-77 du Conseil d'Etat du 24 mars 2015;
Sur la proposition de cette autorité,

Décrète:

1 Dispositions générales

Art. 1 But et objet

[1] En complément à la législation fédérale et cantonale et subsidiairement aux devoirs des proches, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

[2] Elle définit les compétences des pouvoirs publics ainsi que les domaines d'intervention prioritaires de l'Etat et les modalités de cette intervention, dont peuvent bénéficier, à titre préventif, d'autres personnes que les seniors.

4.4 Le réseau « senior »

Victor Fournier provoqua un bel étonnement en présentant le tableau du « réseau sénior » en Suisse, avec tous les partenaires.

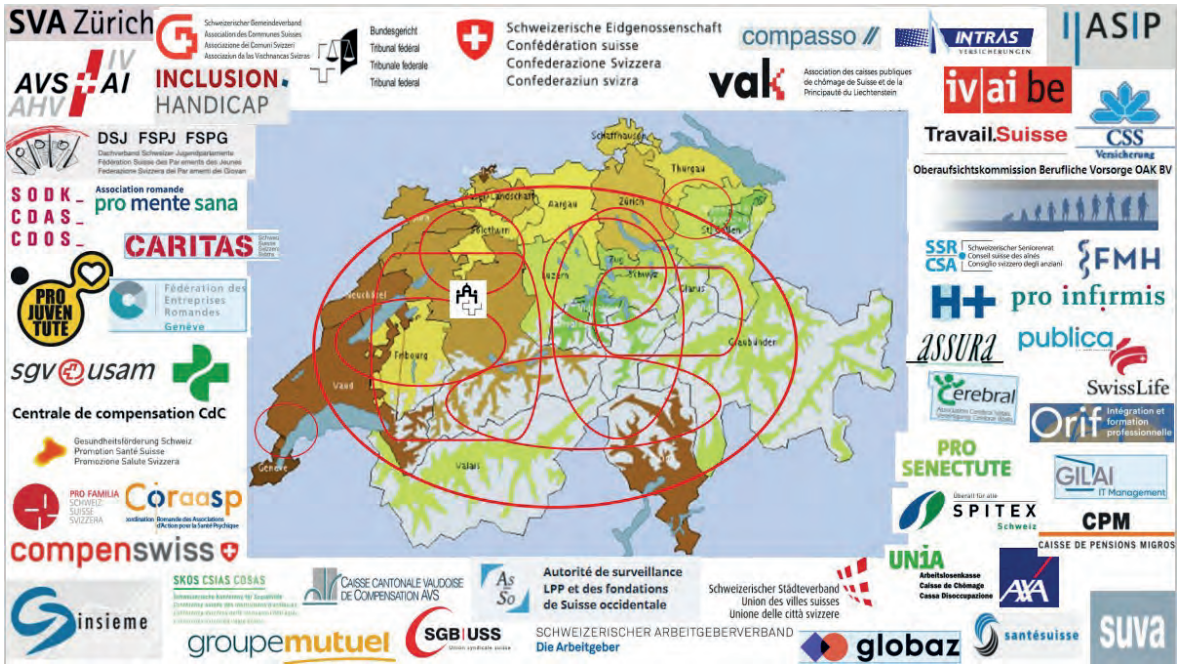

4.5 Exemples de bonnes pratiques

La FVR avait demandé à Victor Fournier de placer son intervention au niveau de la bonne compréhension de tous les partenaires qui gravitent autour des aînés, en ne donnant que quelques exemples de « bonnes pratiques ». Le directeur de Pro Senectute apporta ainsi deux éléments :

- Les soirées citoyennes
- Le BRIC senior

5. Contribution Anne-Dominique Bitschnau

5.1 Les démarches participatives

A la lumière de la « sortie des aînés » de Fully, Anne-Dominique Bitschnau a présenté l'exemple détaillé d'une démarche participative :

➤ Demande des aînés = soutien d'accompagnement à leur demande
➤ Les seniors sont acteurs (organisateurs)
➤ Plus-value d'être organisateur (appartenance, intégration, utilité), lien privilégié

➤ Répondre aux besoins réels des aînés
➤ Démarche :
- Repérage des lieux avec les personnes (accessibilité, repas-menu, visite intéressante)
- Promotion, choix de l'affiche et ambassadrices auprès des autres seniors (encouragement à la participation)
- Distribution
- Accueil le jour-J
- Valorisation par les pairs

Anne-Dominique Bitschnau a présenté l'exemple détaillé d'une approche participative à l'aide de l'»excursion des seniors» de Fully .

Sur de telles démarches participatives, les constats suivants sont importants :

➤ Diversité des actions permet de toucher plus de seniors
➤ Synergie avec des structures existantes (EMS, Pro Senectute, associations, clubs, etc.)
➤ Bénévolat (ouverts à tous les âges, à des niveaux différents de participation)

5.2 Liste non exhaustive des activités

La FVR avait demandé à Anne-Dominique Bitschnau d'illustrer un grand nombre de « bonnes pratiques » au niveau d'une commune. Anne-Dominique Bitschnau a choisi :

- Café-citoyen
- Soirée des nouveaux retraités
- Goûter-bal politique
- Apéritif lors d'un marché
- Activités clé en main avec des partenaires (conférences, jeux, repas en commun…)

6. Contribution Pasqualina Perrig-Chiello

La quatrième contribution a été présentée par Pasqualina Perrrig-Chiello, professeure émérite de l'université de Berne.

6.1 Vieillir chez soi

Pouvoir rester chez soi malgré la maladie et le handicap. Désir d' :

- Intimité, proximité, vie privée
- Autodétermination

Les changements sociaux et l'individualisation renforcent cette tendance ;

- Nouveaux besoins d'une nouvelle génération de seniors

6.2 Sans proches aidants rien n'est possible

Les soins aux proches sont attendus et (encore) fournis dans notre société :

- Une bonne moitié des personnes âgées de 85 ans et plus ont besoin d'aide et/ou de soins.
- La majorité (environ 75%) des personnes sont prises en charge à domicile.
- Les partenaires, ainsi que les filles et les fils adultes, sont les premiers concernés.
- Il s'agit en premier lieu d'une aide et d'une assistance ; les soins relèvent avant tout de professionnels externes.
- D'ici 2050, doublement du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus en Suisse. Un habitant sur 10 a plus de 80 ans (OFS 2020).
- Raréfaction des ressources humaines dans les familles.

Les soins aux proches ne seront désormais possibles que si :

- Ils sont complétés par une aide extra-familiale : développement des offres professionnelles et coordination des offres d'aide et de soins.
- Les conditions de travail sont assouplies.
- Les pertes financières des proches sont limitées.

6.3 L'ambulatoire avant le stationnaire.

Pour les Conditions-cadres en Suisse, la gestion du besoin de soins varie selon les régions et les cultures.

En Valais, les possibilités d'allègement sont inégales avec les structures de jour et de nuit disponibles. (Source : Soins de longue durée en Valais, Service de la santé publique 2019)

G 2.2 Ergebnis des Clustering: die vier Kantonsgruppen

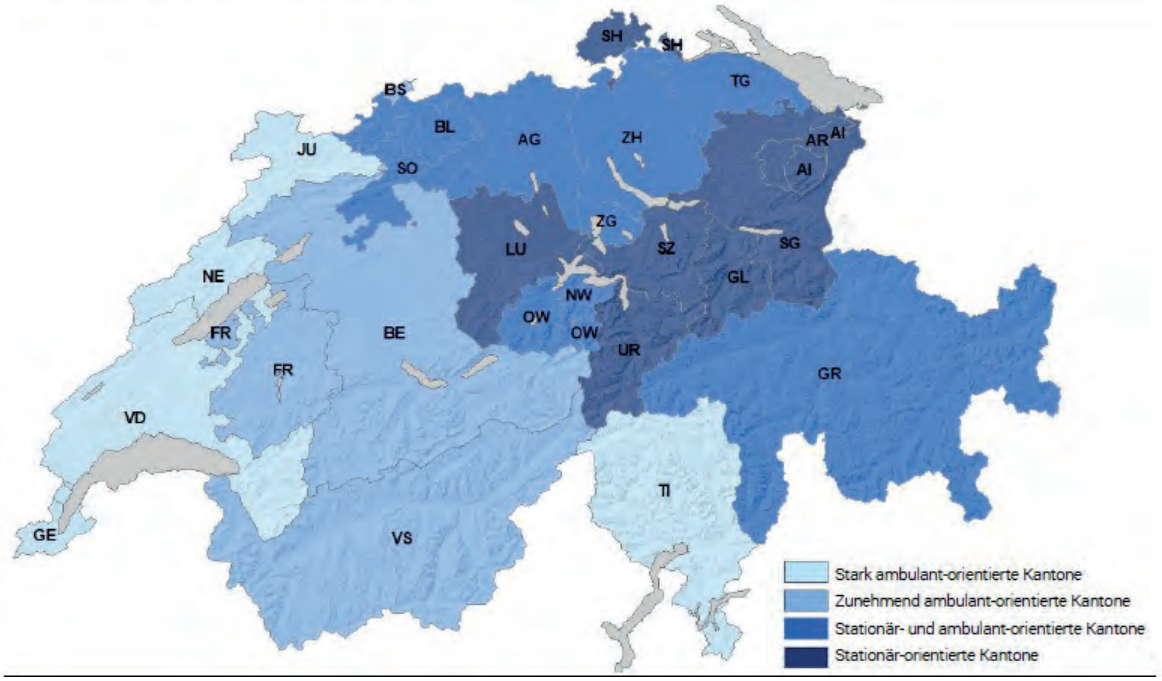

Abbildung 30: Tages- oder Nachtstrukturen: Anzahl Beherbergungstage-, Halbtage- und Nächte nach Gesundheitsregion, Wallis, 2017

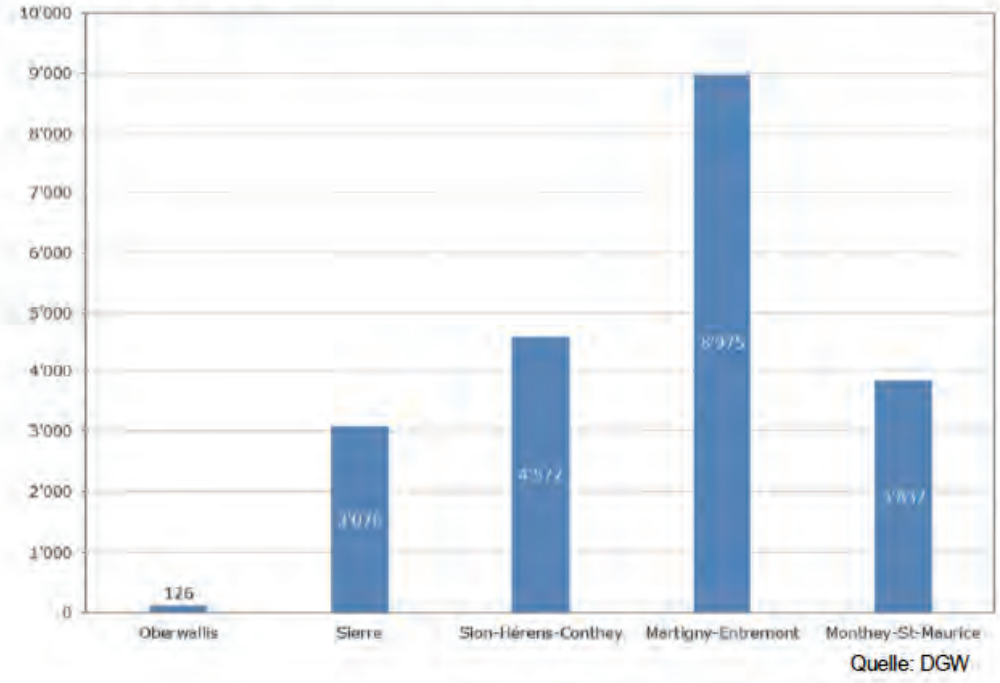

Quelle: DGW

6.4 Exemples de bonnes pratiques

La FVR avait demandé à Pasqualina Perrig-Chiello de rester au niveau de quelques grandes exemples nationaux dignes d'entrer dans les « bonnes pratiques » :

- Habitations avec service. Vicino Casa, Lucerne
- Vieillir en Singine (FR)
- D'Nischa, l'aide organisée dans les Haut-Valais unique en son genre

7. Détails sur les « bonnes pratiques » proposées par les intervenants au séminaire

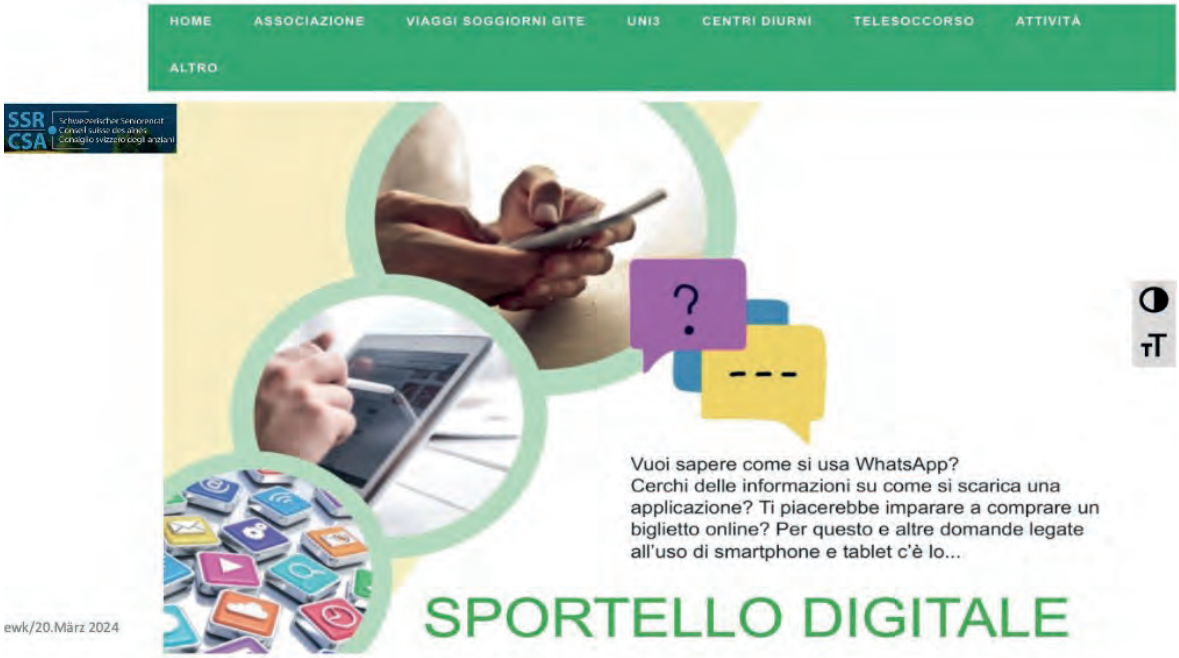

Mais les communes ne restent pas inactives...

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

- **Analyse des besoins des seniors dans les communes :**

Evaluation structurée et recommandations pratiques pour élaborer et mettre en place une stratégie intégrée visant à répondre efficacement aux besoins concrets des aînés, en exploitant la richesse de l'intelligence collective.

Agir sur le possible, le pragmatique. Des petites actions peuvent avoir de grands effets !

Financé conjointement par l'OFAS (~ 20%), le canton (~ 55%) et la commune (~ 25%).

Exemples concrets (activités non-exhaustives)

La soirée des « nouveaux » habitants, retraités et naturalisés

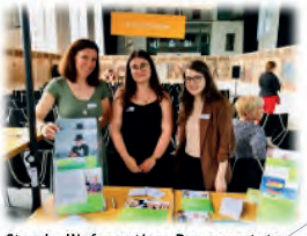

Stands d'information: Pro senectute, AVS, EMS, Planète enfants, CI, Office de tourisme, AsoFy, associations Proches-aidants etc.

Accueils libres
ZipZap seniors d'avril à octobre

Repas en commun:
Repas rencontre mensuel

Conférences / Forums:
Théâtre forum avec la troupe « Questions seniors »

Information, conseil, soutiens coordonnés pour les personnes âgées

Habitation avec services - Vicino Casa, Lucerne

https://www.vicino-luzern.ch/

Membres : Alzheimer, Caritas, Pro Senectute LU, aide et soins à domicile, CRS, églises, ville de Lucerne, pharmacies, ...

Offre : aide administrative et technique, aide ménagère, soins et assistance, service de transport, service d'accompagnement, téléphone d'urgence 24h/24, ...

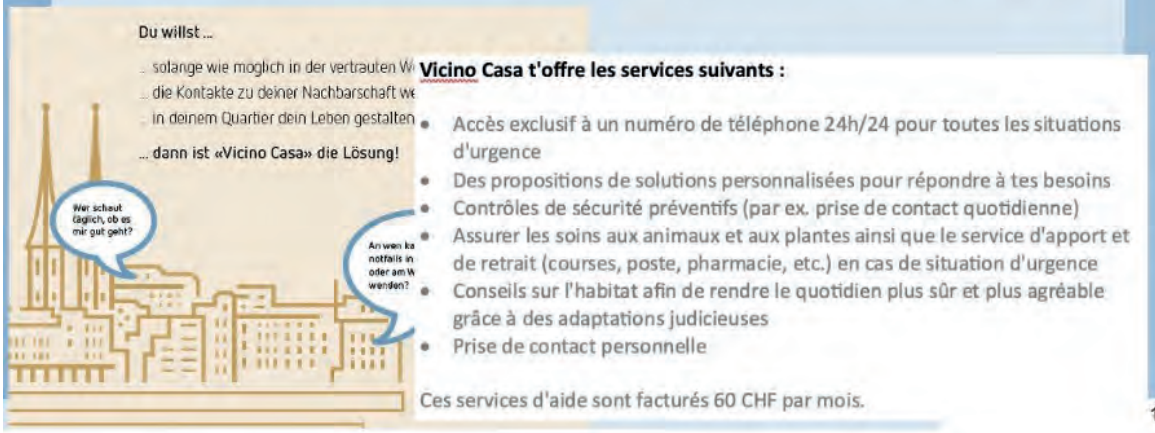

12

Participation, lignes directrice 3eme âge, information, coordination, soutien

"Vieillir en Singine", FR

https://www.programmsocius.ch/projekte/sensebezirk/projektbeschrieb

19 communes :

Lignes directrices pour le 3eme âge et service de coordination commun (2019)

1 objectif :

permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible de manière autonome à leur domicile.

- Coordination des prestations et comblement des lacunes de l'offre,
- Promotion de l'entraide ainsi que de l'accompagnement et des soins axés sur les besoins.
- Le centre d'accueil et de mise en réseau coordonne, informe et conseille.
- Plate-forme "sensemobil", fournit des services de transport.

13

Aide de voisinage

Petite, fine et exactement là où il faut

Accompagner :
Médecin/administration/thérapie/coiffeur
Aide aux transports publics
Promenades/petites randonnées
courses/courrier

société :
Visites/entretiens/lectures à haute voix
Cuisiner/repas en commun
Soulagement des proches aidants
Théâtre/concert/cinéma

Ménage :
En cas d'absence : appartement/courrier/plantes
Bricolage/petits travaux de jardinage
Assistance technique : téléphone/téléphone portable/TV/ordinateur/appareils électriques

Enfants :
Encadrement et soutien

Administration :
Travaux de rédaction formels
Soutien administratif

D'NISCHA

L'AIDE ORGANISÉE
ENTRE VOISINS DANS
LE HAUT-VALAIS
unique en son genre

Association fondée en 2018 -
Initiative Ursula Dellberg, directrice

41 Volontaires
68 Utilisateurs/trices

14

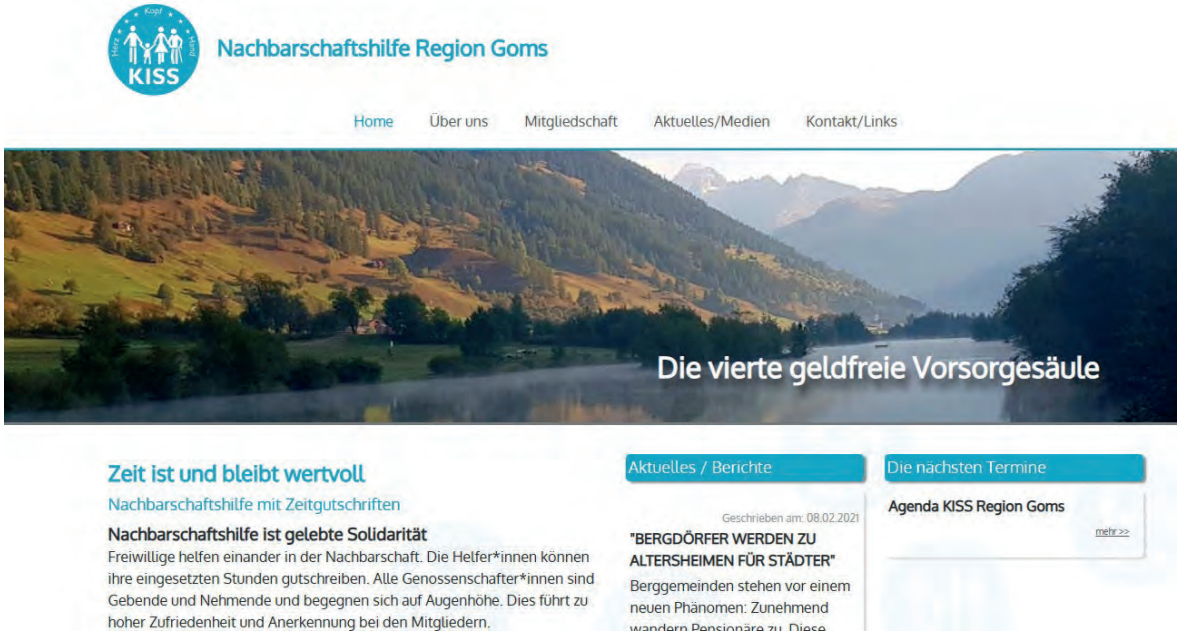

RW Oberwallis
Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG

REGIONAL- UND WIRTSCHAFTSENTWICKLUNG | DIENSTLEISTUNGEN | PROJEKTE | ÜBER UNS

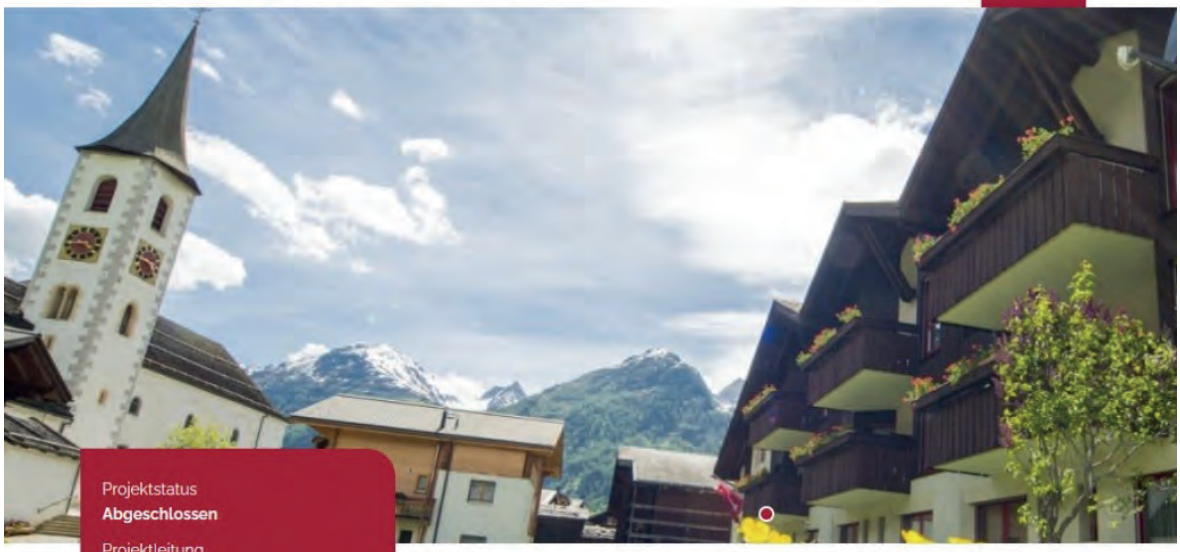

Projektstatus
Abgeschlossen

Projektleitung
Christian Kalbermatter

Rolle RW Oberwallis AG
Prozessleitung

SOZIALE GRUNDVERSROGUNG LÖTSCHENTAL

FRANJA

Startseite | Angebot | Preise | Häufig gestellte Fragen | Über uns | Kontakt

lischi Betreuig mit Härz

Ein Leben in Selbstbestimmung, vorzugsweise in den eigenen vier Wänden und in vertrauter Umgebung, steht neben der Gesundheit ganz oben auf der Wunschliste vieler Menschen. FRANJA setzt sich dafür ein, diese Möglichkeit zu schaffen. Eine stundenweise organisierte Seniorenbetreuung kann sowohl den Betroffenen als auch ihren Angehörigen dabei helfen, den Alltag deutlich zu entlasten.

Unter Begleitung und Betreuung fallen zahlreiche Aufgaben an, sei es regelmässig oder gelegentlich. Dazu gehören das Ausfüllen von Formularen für die Krankenkasse, Besorgungen in der Apotheke oder die Organisation von Arztterminen.

8. Analyse dans les ateliers

Afin de canaliser au mieux les discussions dans les ateliers, le canevas général suivant a été donné aux responsables des ateliers, avec des limites de caractères pour leurs réponses.

Réponses à trois questions principales

1. Ressortir l'élément principal central de chacun des 3 exposés
2. Esquisser d'autres propositions pour faciliter l'action des communes par rapport à ce public des séniors
3. Déterminer les zones de doublon voire de tension entre tous les partenaires-prestataires et proposer des pistes de collaboration pour l'accueil et l'accompagnement des seniors

1er séminaire de la FVR Mercredi 20 mars 2024 ECCG Sierre/Siders p. 4 bis

Atelierarbeit Fragen zu behandeln	**Détails – Inhalt Groupe Ida HAEFLIGER**	**Timing**
II 40 Buchstaben, inklusiv Abstand, pro Frage	1. Das **zentrale Element** von jedem der 5 Inputs herausfinden	
Zentrales Element vom Input Esther -Waber Kalbermatten AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA Zentrales Element vom Input Bonvin- Mathier BBBBB Zentrales Element vom Input Fournier CCCCC Zentrales Element von Impunt Bitschnau DDDDD Zentrales Element vom Input Perrig EEEEE		15 '
Uebersetzung wenn möglich	2. Der Stick wird Anne-Catherine Binergegeben. Anne-Catherine bereitet die Präsentation vor 3. Die Atelierführerin sorgt dafür, dass alle Fragen beantwortet werden und verwaltet die Zeit.	

Fédération Valaisanne des Retraités - Walliser Verband der Rentner

4. Proposer d'autres idées pour faciliter le travail des communes
5. Repérer et analyser les zones de recoupements ou de doublons ainsi que les éventuelles zones de tension entre les partenaires et prestataires et esquisser des pistes de meilleure collaboration afin d'améliorer l'accompagnement des seniors.

Tout le travail en atelier et ensuite en plénum a été enregistré, ce qui a permis d'extraire, après analyse de la cinquantaine de pages retranscrites, les éléments forts des réflexions communes. Ces derniers, résumés brièvement par leur rapport sur 5 minutes, ont été agrégés dans leur présentation et ont fait l'objet de certains choix éditoriaux pour rendre la lecture digeste.

9. Présentation des travaux dans les ateliers

9.1 Groupe du Bas Valais mené par Jean-Maurice Fournier, Philippe Lathion et Stéphane Nicolin

9.1.1 Contacts intergénérationnels, en particulier avec les jeunes.

Les votations du 13 mars 2024 sur la 13e rente AVS ont montré qu'il faut absolument garder le contact avec les jeunes. Un des exemples cités dans le cadre de ce contact est le fait qu'à l'époque du Parlement des aînés, le président du Parlement des jeunes intervenait.

9.1.2 Pauvreté et prestations complémentaires
Les discussions ont tout d'abord conduit à analyser les 18,5% de pauvreté en Suisse en lien avec les prestations complémentaires. Celles-ci sont attribuées sur la base de « demandes écrites » et le chiffre de «200'000 personnes » qui ne touchent pas les PC alors qu'elles y auraient droit est très important. La piste d'une attribution automatique sur la base de la déclaration fiscale devrait permettre à une partie des gens touchés par une forte pauvreté de ne pas passer au travers des mailles du filet administratif. Le fédéralisme a les avantages d'une grande proximité communale et les secrétaires communaux ou les agents AVS connaissent la situation des administrés.

9.1.3 La solitude des aînés
En particulier dans les grandes villes, les gens vivent très isolés, avec le triste fait que des anciens sont retrouvés morts longtemps après leur décès.

9.1.4 Le travail de Hermann-Michel Hagman et de Jean-Pierre Fragnière
Ces deux chercheurs ont marqué la recherche sur les questions liées à l'âge en Valais et en Suisse. Il serait bon de retourner à quelques fondamentaux analysés par ces personnalités, par exemple les écrits sur l'habitat des aînés.

9.1.5 L'adaptation de l'habitat des aînés
Le pouvoir communal pourrait se montrer plus proactif dans le soutien et l'accompagnement pour la transformation ou la création de logements adaptés, planifiés en collaboration

avec des ergothérapeutes et les CMS. Le projet Elderli est cité. Il existe déjà sur le canton de Vaud, de même que le projet Cura Viva qui se base sur l'idée d'une sorte de colocation.

9.1.6 Les difficultés supplémentaires en station et en montagne
La mobilité des aînés des régions de montagne et en station est encore plus compliquée qu'en ville en raison de la pente et de la neige. A Verbier par exemple s'ajoute un problème de distribution socioprofessionnelle avec beaucoup de chefs d'entreprise retraités très majoritairement masculins. Ces personnes plutôt autoritaires n'ont pas toujours une approche très ouverte par rapport aux difficultés de la gent féminine.

9.1.7 Le projet BRIC
Ce projet est devenu indispensable en rois ans.

9.1.8 Le projet « Promotion Sentier-Suisse »
Via l'association Radix ce projet a été mis sur pied pour lutter contre l'isolement.

9.1.9 Les employés communaux pour les repas à domicile
Dans certaines communes, des chauffeurs employés de commune vont livrer les repas à domicile.

9.1.10 Une porte d'entrée pour toutes les informations
Les personnes entrant en retraite devraient pouvoir disposer d'une porte d'entrée pour toutes les informations.

9.1.11 L'importance du bénévolat et des sociétés, en particulier dans les petites communes
L'administration communale peut motiver et (ré)activer des sociétés locales pour intégrer au mieux les aînés.

9.1.12 Difficultés de compréhension avec le tableau de Madame Perrig-Chiello
Les possibilités d'allègement inégales en Valais, au niveau des structures de jour et de nuit disponibles, n'ont pas été comprises par les membres de l'atelier, en particulier avec la grande différence entre le Valais francophone et le Valais alémanique.

9.1.13 La coordination entre les prestataires
Le schéma « réseau seniors » présenté par Victor Fournier a été très largement commenté par nombre de participants qui voient dans l'amélioration de la coordination entre les partenaires une amélioration possible.

9.1.14 L'exemple « d'Nischa »
Parmi les projets présentés, celui de la « Niche » dans la Haut-Valais a retenu l'attention.

9.1.15 L'effroi informatique
En particulier les aînés sont sensibles aux difficultés générées par des manipulations techniques de plus en plus courantes dans la vie quotidienne. A titre d'exemple sont cités la commande d'un billet de train avec le natel, la gestion des mots de passe ou les arnaques informatiques avec des mails officiels toujours mieux imités.

9.2 Groupe du Valais central mené par André Gillioz, Charles-Albert Claivaz et Jacqueline Gammaldi

9.2.1 La force économique du 3e âge

Les exposés présentés n'ont pas assez mis en valeur les nombreux secteurs économiques (voyages, santé, culture…) qui vivent largement de la vivacité du 3e âge. Plutôt que de parler souvent des coûts engendrés, la Fédération pourrait par exemple recenser également l'importance des aînés.

9.2.2 Les différents types d'aînés

Il y a plusieurs catégories de retraités, des hyperactifs qui n'ont pas une minute de libre aux plus paisibles

9.2.3 Ne pas réinventer la roue

Le canton a mis en place une commission consultative cantonale pour la politique des seniors et des coordinatrices cantonales pour les générations 60+.

9.2.4 Le facteur, personnage-clé

La disparition de personnages-clés assurant indirectement un lien social quotidien si important, tels les facteurs, a été déplorée.

9.2.5 Incompréhension par rapport à certains graphiques Perrig-Chiello

Les chiffres concernant les structures d'accueil dans le Haut-Valais (120) et dans certaines régions du Valais romand (8900 dans la région de Martigny-Entremont), tels que présentés par Pasqualina Perrig-Chiello au niveau des structures d'hébergement de jour et de nuit n'ont pas été compris.

9.2.6 Soutien aux proches aidants

Ces derniers devant souvent renoncer à une partie de leur travail, devraient être mieux soutenus (dégrèvement fiscal, mise à disposition de jours…)

9.2.7 Contradictions dans les demandes entre « maintien à domicile » et « EMS »

Selon l'exemple cité dans la région de Sion, il semble y avoir une contradiction entre la tendance très favorable de maintien à domicile et/ou d'habitat favorable aux anciens (Domino…) et les fortes demandes d'augmentation des lits EMS

9.2.8 Désignation par les communes d'une personne-référente pour les petits besoins d'édilité.

Les 60+ ont souvent plus de temps pour arpenter le territoire communal et trouver ci et là un petit détail d'aménagement digne d'être amélioré souplement. La désignation par les communes d'une sorte de référent très accessible pour ces propositions serait souhaitable.

9.2.9 Projet de la commune de Crans-Montana

La conseillère Marielle Clivaz et la disputante Jacqueline Gammaldi ont rajouté aux projets présentés par les intervenants celui de la commune de Crans-Montana. Ce dernier est un exemple de partenariat avec une institution locale, en l'occurrence l'Ecole des Roches à Bluche.

Le projet a également innové avec « la soupe au caillou » qui a vu des pensionnaires d'EMS se retrouver avec les enfants d'école primaire autour de la création de recettes de cuisine qui ont débouché sur un spectacle musical.

Un pilote dans l'avion
Le schéma « réseau seniors » présenté par Victor Fournier a également déstabilisé. Des mots comme « carte hallucinante » ont été lancés, sans que les avantages du fédéralisme qui responsabilise les acteurs soit remis en question. Dans tous les cas de figure, pour des projets concrets déclinés à la sauce locale, il est préférable qu'acteurs et décideurs soient proches de la population.

9.2.10 Différences entre grandes et petites communes

Les grandes communes telles Fully ont la possibilité d'engager des professionnels pour les questions liées aux aînés. Ce n'est pas le cas des plus petites, souvent situées en montagne, ainsi Evolène, avec le paradoxe que c'est souvent dans ces petites communes qu'on a un taux plus élevé de personnes âgées.

9.2.11 Le guichet unique d'information

Nombre d'associations et de projets existent. Un guichet unique sous la forme d'une plateforme centralisée, réalisée en plus au niveau intercommunal dans les différents bassins, peut faciliter la circulation de l'information.

9.2.12 Les 200'000 personnes qui pourraient toucher des prestations complémentaires

Ce chiffre a paru hallucinant et il y aurait du travail d'automatisation au niveau des déclarations d'impôts. Apparemment se pose le problème pour les enfants de devoir rembourser ces prestations au moment de l'héritage, les personnes n'étant peut-être pas aussi démunies qu'il semblerait.

9.2.13 Maison des générations
Tous les projets allant dans ce sens, avec si possible un mélange intergénérationnel d'activités dans le même bâtiment, par exemple en liant école et anciens, sont de très bonnes pistes.

9.2.14 Principe d'autodétermination et d'engagement intergénérationnel.
Chaque commune a ses spécificités. Il ne faut pas absolument rechercher une uniformité. Dans ce même esprit, il convient de laisser aux aînés une responsabilité de se gérer eux-mêmes en jouant le jeu d'une intégration dans les sociétés transgénérationnelles existantes (exemple des activités religieuses, des activités sportives telles que le ski en famille, les groupes folkloriques, les fanfares…)

9.3 Groupe du Haut-Valais avec Ida Haefliger, Marco Spineli et Kurt Regotz

9.3.1 Les bonifications pour tâches d'assistance comme bons exemples. Lorsque des jeunes travaillent pour des personnes âgées ou inversement, la solidarité entre les générations joue. Les bonifications pour tâches d'assistance permettent aux personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de l'AVS et qui s'occupent de parents nécessitant des soins d'obtenir une rente plus élevée. Ces bonifications sont créditées sur le compte individuel de la personne qui s'occupe d'elle et sont prises en compte dans le calcul de la rente AVS ou AI. La sécurité financière des aidants est ainsi améliorée et la solidarité intergénérationnelle renforcée. Ces bonifications Dans cette optique, les bonifications pour tâches d'assistance sont un bon instrument et doivent être développées.

9.3.2 Maisons intergénérationnelles
Afin d'éviter la séparation et la ghettoïsation, l'habitat mixte doit être favorisé. Cela comprend le mélange des générations et les différentes formes de familles et de logements. Pour y parvenir, il convient de soutenir les initiatives publiques et privées dans ce domaine. Dans ce contexte, il serait judicieux de prévoir, lors de la construction de maisons et de lotissements intergénérationnels, des logements de tailles différentes, adaptés aux besoins qui évoluent au cours de la vie. Cela permet par exemple d'éviter de devoir quitter son voisinage familier et tous ses avantages lorsque les enfants ont quitté la maison et que l'on souhaite s'installer dans un logement plus petit. Outre l'accessibilité (qui sert à toutes les générations), il est important de prévoir des possibilités de rencontre qui répondent également aux différents besoins des habitants, par exemple non seulement une aire de jeux, mais aussi des espaces extérieurs et intérieurs pour des activités communes et des rencontres.

9.3.3 Subsidiarité et fédéralisme
Au niveau fédéral, il n'existe pas de loi qui prescrit tout. Les cantons et les communes sont compétents. L'idée de base de la subsidiarité et de la proximité des acteurs du terrain est pri-

vilégiée. Il est ainsi possible de tenir compte des particularités régionales, socioculturelles et topographiques. Toutefois, cela représente un grand défi pour les cantons et surtout pour les petites communes aux ressources limitées.

9.3.4 Différences dans les possibilités de prise en charge diurnes et nocturnes entre le Haut-Valais et le Bas-Valais

Les chiffres présentés par Mme Perrig-Chiello ont donné lieu à une discussion intense. Même si les données ont été publiées par le Service de la santé publique, certains participants estiment qu'elles ne sont pas vraiment correctes, qu'il y a un besoin de clarification, que les chiffres datent ainsi de 2017 et que, de plus, les critères selon lesquels les statistiques ont été établies ne sont pas clairs.

9.3.5 Eléments centraux des exposés

Exposé Waeber Kalbermatten	:	Promouvoir la solidarité intergénérationnelle, l'hétérogénéité est une caractéristique de la génération des aînés, le regard sur la vieillesse change.
Exposé Bonvin - Mathier	:	FVR: engagement pour les générations plus âgées, valeurs importantes : autodétermination et responsabilité.
Exposé Fournier	:	Coordination complexe, le fédéralisme exige beaucoup du canton et des communes.
Exposé Bitschnau	:	Mettre ensemble l'existant, profiter des expériences et des projets d'autres communes.
Exposé Perrig-Chiello	:	Désir, de vieillir à la maison, les proches aidants, coûts de la solitude, différences dans la prise en charge entre le Haut et le Bas Valais.

10. Table ronde finale

10.1 Déroulement de la Table Ronde

Cette dernière, menée par Patrice Clivaz, a rassemblé pour de brèves prises de paroles, les personnes suivantes.

- Mariane Mathier, pour la Fédération valaisanne des retraités
- Pasqualina Perrig-Chiello, professeure émérite à l'Université de Berne
- Anne-Dominique Bitschnau, directrice de l'ASOFY à Fully
- Julien Dubuis, député et président de Pro Senectute

L'option était de croiser ces regards de spécialistes avec celui « jeune » des étudiants de l'ECCG qui furent Manon Darbellay, Ylane Hunziker, Lorene Thiery et Diane Huber.

10.2 Question 1 adressée aux jeunes : « Qu'organiseriez-vous pour vos grands-parents qui n'aurait pas été dit ou présenté lors du séminaire ? »

Les réponses sont les suivantes :

- Une prestation de services organisés à l'aide d'une bourse des besoins.
  Par exemple, un jeune s'occuperait de quelques petits travaux d'extérieur (jardin, gazon) ou de faire les courses pour une personne âgée ou de donner un appui pour des problèmes d'informatique. A définir le principe d'une modeste rémunération, de responsabilité, de confidentialité…
- Des activités plus ludiques, par exemple « jouer aux échecs ensemble ». Apparemment, les échecs connaissent un regain d'intérêt auprès des jeunes
- Un bal pour les aînés organisé par des jeunes

10.3 Question 2 adressée à tout le monde : le hit-parade des « best practice » ?

Les réponses sont les suivantes :

- Le projet « D'Nischa » du Haut-Valais
- Le goûter-bal politique
- L'habitat intergénérationnel
- Le projet BRIC

10.4 Question 3 adressée à tout le monde : sur « l'effroi informatique » ?

Il semble que cet effroi informatique ne soit pas uniquement lié avec les aînés. Les jeunes eux-mêmes éprouvent des difficultés et sont aussi victimes d'anarques.

10.5 Considérations complémentaires apportées par les participants à la Table Ronde

10.5.1 Importance de disposer d'une vision et d'une analyse des besoins

10.5.2 Disposer des coûts globaux

Il faudrait quand même, même si Victor Fournier a démontré que cela était très difficile, au vu de l'éclatement des budgets, disposer d'une vision générale des coûts globaux engendrés par l'ensemble des politiques pour les aînés

10.5.3 L'importance de la cohabitation et de la collaboration

11. Lignes de force

Les discussions menées en séminaire et au débat final débouchent sur les lignes de force suivantes.

11.1 Différences plaine – montagne

Les régions de montagne, sont moins bien désservies en transports publics et en commerces. Elles souffrent d'une sorte de double peine avec une difficulté additionnelle pour les seniors qui sont plus touchés par les problèmes de mobilité.

11.2 Différences grandes et petites communes

Les capacités financières plus grandes et les structures opérationnelles sociales des grandes communes permettent l'engagement de professionnels de l'accompagnement ou le recours à ces derniers. C'est plus difficile pour les petites communes.

11.3 Différences entre les seniors historiquement intégrés et les seniors nouvellement installés

Les seniors ayant vécu depuis très longtemps dans une région ont une connaissance historique des possibilités sociales de la région en termes de sociétés et d'animation. Ils sont par exemple plus facilement actifs dans des structures religieuses ou dans des structures de sociétés diverses, telles que les clubs de pétanque ou les activités traditionnelles de bénévolat. C'est plus difficile pour les seniors moins bien intégrés.

11.4 Rôle-clé joué par les sociétés transgénérationnelles

Certains types de sociétés sont très exclusives. Ainsi, dans des clubs sportifs tels que des équipes de foot ou de hockey, on a des catégories d'âges très homogènes, principalement très jeunes. La place réservée aux seniors y est forcément très limitée. Dans d'autres sociétés, comme les fanfares, les ski clubs ou les groupes folkloriques, la distribution des âges est souvent tout autre et les seniors peuvent plus facilement y trouver leur place. Dans les critères de soutien public aux sociétés, celui de la dimension transgénérationnelle pourrait être pris plus fortement en compte.

11.5 Les fortes différences entre les jeunes seniors et les personnes plus âgées

Il est faux de considérer tout le bloc des 60+ comme homogène. L'état de santé, les degrés d'intégration dans les activités sociales, sportives, culturelles et autres, avant le passage à la retraite, jouent un rôle considérable dans le quotidien. Pour certains, les besoins sont grands. Pour d'autres, il n'y a quasiment pas de besoins.

12. Conclusions

Dans son message de conclusion, Christian Bonvin, coprésident de la FVR, s'est réjoui du succès de la qualité des échanges lors de ce premier séminaire. L'ECCG et son directeur Frédéric Moix se sont avérés un lieu d'excellence pour ce type de manifestation. Tous les travaux feront l'objet d'une publication (la présente) coordonnée et rédigée par le meneur de jeu Patrice Clivaz, lequel a su jongler en allemand et en français, ce qui reste toujours un défi, tant pour le public que pour l'animateur. Ce faisant, une trace concrète avec une certaine distance critique doit demeurer, afin que les résultats de ce premier séminaire soient une source d'inspiration pour tous les acteurs présents, en particulier pour les responsables au niveau des communes, cible principale de ces délibérations.

Au chapitre des remerciements adressés à tout le monde, dont aux orateurs du jour et aux membres du comité de la FVR, Christian Bonvin s'arrêta toutefois particulièrement sur les préfets présents en nombre au séminaire. Dans la phase toujours délicate du lancement du séminaire, ces derniers ont joué un rôle capital en facilitant à la FVR l'accès indispensable à tous les responsables communaux. Il termina par rappeler aux participants de bien remplir l'analyse qualité dont les résultats figurent au point suivant. Ce travail de distanciation critique permettra à la FVR de bien implanter son idée de séminaire thématique dans la durée.

13. Analyse qualité

Les éléments ci-dessus citent les éléments notés par 5 personnes et plus.

13.1 Données quantitatives des documents d'évaluation recueillis :

- Nombre total de documents recueillis 57
- Nombre de documents remplis 54
- Nombre de participants hors organisateurs 97
- Pourcentage de retours pris en considération 58% (très élevé !)

13.2 Question 1 : Pérennisation du séminaire :

Le séminaire voulait apporter aux communes et partenaires des pistes concrètes pour améliorer l'accompagnement des seniors : moyenne de 3.9 (sur 5)

13.3 Question 2 : Format

Le format sur un après-midi avec exposés, atelier et table ronde = opportun et adéquat : moyenne 4.25

Les remarques faites par les notes basses mentionnent trop de densité ou un excès de présentations.

13.4 Propositions structurelles pour l'organisation

par ordre décroissant…

- ➤ Répartition du temps : trop de présentations et pas assez de temps d'échanges et d'ateliers : 15 x 1
- ➤ Programme trop chargé, trop dense : 10 x 1
- ➤ Pas assez d'échanges sur les BP, les tuyaux - plus d'analyse moins de présentations : 8 x 1
- ➤ Se centrer sur des thèmes spécifiques, plus clairement identifiés, mieux ciblés, mieux priorisés et structurés : 8 x 1
- ➤ Présentation avec trop de slides : 6 x 1
- ➤ Plus de Bonnes Pratiques à la table ronde : 5 x 1
- ➤ Besoin de voir les BPs plus complètement décrites : 5 x 1
- ➤ Et aussi… « Tout très bien ! » 6 x 1.

13.5 Prochain séminaire

Proposition de thèmes pour le prochain séminaire :

la formulation est faite au plus près de celle écrite par le participant ; nous avons regroupé les propositions sans les quantifier précisément :

- Exemples de ce qui se fait dans d'autres communes, mise en commun d'idées et de réalisations ;
- Exemples de politiques communales ; de collaborations intercommunales ;
- Financement des politiques communales ;
- Reprise du concept de Bonnes Pratiques mais plus concrètement et avec plus de temps d'échange ;
- Coordination canton et communes ;
- Actions concrètes favorisant le mélange des générations et la solidarité ;
- Présentation des actions et apports de seniors dans les communes ;

- Modes de communication des communes vers les seniors ; comment les atteindre ?
- Banque de données sur toutes les dispositifs et institutions et activités…
- Mobilisation des compétences des aînés au service de la société ; mise en lumière des complémentarités des classes d'âges, groupes et institutions ;
- Responsabilité des seniors, implication entre seniors ;
- Traiter les thèmes en tenant compte des tranches d'âges ;
- Complémentarité entre instances et personnes à mettre en lumière ;
- Types d'habitat, homes, maisons des générations, coopératives…
- Exemples d'analyse communale de besoins ;
- Exemples concrets de contrat de générations ;
- Proches aidants – aides en réseau – proximité – santé des proches ;
- Pratiques intergénérationnelles ;
- Promotion de la santé chez les seniors ;
- ICT – formation au numérique ;
- Précarité et pauvreté - aspects financiers : déductions, gratuité ;
- Quatrième âge - vulnérabilité - arnaques – dangers du web ;
- Bénévolat et aides entre aînés ;

Et aussi fréquemment : Merci, à refaire dès que possible ! gardons la formule de parler de Bonnes Pratiques !

14. Echos de presse

JOURNAL DE SIERRE GENS D'ICI VENDREDI 15 MARS 2024 11

Communes et seniors: faire mieux

La FVR organise un séminaire sur les bonnes pratiques entre les communes et les seniors. Un premier séminaire du genre pour croiser les expériences.

▸ IBL/(C)

SIERRE La Fédération valaisanne des retraités (FVR) organise le 20 mars à l'ECCG son premier séminaire sur le thème des bonnes pratiques au niveau communal pour l'accompagnement et l'épanouissement des séniors. Patrice Clivaz, membre du comité, a piloté le séminaire et modérera les propos en deux langues. Une centaine de participants sont déjà attendus, des responsables communaux et d'associations en liens avec les personnes âgées. Les générations ayant dépassé l'âge de 60 ans sont toujours plus nombreuses et plusieurs organismes s'occupent de ces générations. En la matière aussi, des initiatives fleurissent un peu partout. Trois questions au Randognard.

Pourquoi ce thème?
Parce que l'échelon communal est celui de la proximité et qu'il offre souvent les solutions les plus efficaces pour accompagner les séniors. Nous nous questionnerons sur la manière dont les communes gèrent l'accueil, l'accompagnement et la valorisation des personnes 60+ comme le passage à la retraite ou les activités proposées... Nous nous sommes rendu compte qu'il y a toutes sortes de pratiques, certaines communes font beaucoup, d'autres moins. On ne parle pas de stratégie mais de petites choses comme l'organisation de tournois de cartes ou des aides pour remplir sa déclaration fiscale.

Patrice Clivaz a piloté ce premier séminaire du genre organisé par la FVR et modérera la table ronde bilingue. »

Qu'attendez-vous de la rencontre?
Nous parlerons de ce que font certaines communes mais aussi ce qui se fait en Suisse et dans le monde. J'espère un échange nourri entre les communes. En fin de journée, trois jeunes étudiants de la ECCG se grefferont à la table ronde pour porter sur le séminaire un regard intergénérationnel.

Donnez-nous un exemple de ce qui pourrait mieux se faire?
Ce serait un appui dans la manipulation informatique. Les retraités sont souvent démunis et livrés au bon vouloir des entreprises. Ce service, à ma connaissance, est très peu développé et permettrait par exemple d'éviter les arnaques en ligne... ■

En région

Fédération valaisanne des Retraités: un séminaire enthousiasmant!

Blaise Willa
Directeur de publication et rédacteur en chef

Fédération valaisanne des Retraités: un séminaire enthousiasmant!

Plus de 150 invités, communes ou associations, se sont retrouvées à Sierre pour parler «politique senior» dans le canton du Valais. Une réussite et un dialogue prometteur.

Partager

Des communes aux réalités bien différentes

Ils étaient plus de 150 invités, communes, préfectures, associations et partenaires pour évoquer ces questions cruciales. Une après-midi entière, entre prises de parole, débat et ateliers, qui, quelques heures plus tard, donnaient le sentiment du devoir accompli. Du moins, d'avoir fait un «grand» premier pas: on s'était causé. **Un enjeu d'autant plus crucial, on le devine, quand l'année à venir est une année électorale.**

«Comment fait-on pour conserver le contrat social face aux pyramides des âges», s'est interrogée en ouverture du séminaire Esther Waeber Kalbermatten, ancienne conseillère d'Etat du Valais et aujourd'hui, coprésidente du CSA, le Conseil suisse des aînés.

La question intergénérationnelle a bel et bien été au centre des débats l'après-midi, qui a permis de poser les grands défis pour les années à venir: la santé, évidemment, la précarité qui touche près de 20% des seniors en Suisse, les transports – gratuits pour les seniors? – le logement, l'isolement et donc le lien social, au cœur de toutes les questions. Fort intéressant, des dialogues qui ont permis de comprendre que les communes vivaient des situations forts différentes de l'une à l'autre, en termes de moyens, bien sûr, mais aussi de prestations. Savoir qu'elles ne sont pas toutes sur le même pied d'égalité, selon leur grandeur et leur localisation, était un plus indéniable dans les échanges et les solutions préconisées.

Un vent de fraîcheur

Jolie idée, celle de donner la parole en fin d'après-midi aux étudiants de la nouvelle École de Commerce de Sierre, qui accueillait le séminaire. « Si vous avez besoin qu'on s'occupe de votre jardin, pourquoi ne pas faire appel à nous contre un peu d'argent, lançait la première. On pourrait aussi organiser des tournois d'échecs inter générationnels...» Un autre appelait à « mettre la vieillesse dans les programme politiques» tandis que la dernière proposait «d'aller manger une fois par mois ensemble, dans un restaurant ou ailleurs». Un vent de fraîcheur qui a tôt fait de convaincre l'assemblée et la coprésidence de la FVR, composée de Marianne Mathier et Christian Bonvin, d'intégrer toutes les générations dans les réflexions à venir. **Avancer c'est bien, avancer tous ensemble en restant solidaires, c'est encore mieux.** On attend donc le prochain séminaire avec impatience.

La Fédération valaisanne des Retraités existe depuis 1991 et compte environ 7000 membres, répartis entre 23 associations et plus de 500 membres individuels. Elle est en outre référente pour le canton depuis 2002 pour toutes les questions concernant les personnes âgées.

«Wir wehren uns gegen die Ausgrenzung der Senioren»

Marianne Mathier-Bayard ist Co-Präsidentin des Walliser Verbands der Rentner. Sie sagt, die Politik dürfe die Senioren nicht vergessen.

Interview: Nathalie Benelli

Marianne Mathier-Bayard, Verbände kämpfen in der Regel für bessere Arbeitsbedingungen und gerechte Löhne. Warum brauchen Rentnerinnen und Rentner einen Verband?
Wir bemühen uns, die moralischen, kulturellen und sozialen Interessen der Rentnerinnen und Rentner zu vertreten und zu koordinieren. Es geht um das Wohlergehen der Rentner und darum, dass sie von der Politik nicht vergessen werden.

Kümmert sich der Verband auch um die Freizeitgestaltung der Rentner?
Nein, das machen Vereine oder die Pro Senectute. Unsere Aufgabe ist es, die soziale, gesellschaftliche Situation der Rentner zu verbessern.

Seit 2018 führen Sie gemeinsam mit Christian Bonvin das Präsidium des Walliser Verbands der Rentner – Fédération Valaisanne des retraités. Wie viel Zeit investieren Sie in dieses Amt?
Das Amt ist ziemlich arbeitsintensiv. Ich kümmere mich um die Organisation von Seminaren, Sessionen, Tagungen, arbeite für Interventionen und erledige Administratives.

> «Unsere Aufgabe ist es, die soziale, gesellschaftliche Situation der Rentner zu verbessern.»

Was für Interventionen können das sein?
Ich kann ein Beispiel nennen. Immer mehr Geldautomaten verschwinden. Das hat zur Folge, dass ältere Menschen überhaupt keine Möglichkeit mehr haben, an Bargeld zu kommen. In dieser Generation gibt es aber noch viele, die keine Möglichkeit haben, digitale Zahlungsmethoden zu nutzen. Wir haben auch bei der Post und verschiedenen Banken interveniert. In Isérables zum Beispiel konnten wir zusammen mit dem Dorfladen eine Lösung finden.

Sie engagieren sich also für konkrete Projekte?
Das ist richtig. Wir setzen uns auch dafür ein, dass die Generation 80 plus, von der viele noch keine Kreditkarte und kein Smartphone haben, bei der SBB Billette bar bezahlen kann und Zugang zu Sparbilletten erhält. Wir wehren uns gegen die Ausgrenzung einer bestimmten Altersgruppe.

Was sind Ihre persönlichen Ziele?
Ich setze mich dafür ein, dass Senioren uneingeschränkt am gesellschaftlichen Leben teilnehmen können. Ich kämpfe gegen die Benachteiligung von Senioren und engagiere mich für Barrierefreiheit, damit sich Menschen mit Gehbehinderungen oder Einschränkungen im öffentlichen Raum ungehindert bewegen können. Ein wichtiges Anliegen ist mir auch, dass Senioren so lange wie möglich zu Hause leben können und dort bei Bedarf Unterstützung wie die Spitex erhalten.

Es gibt also noch viel zu tun?
In der Tat. Der Anteil der Rentnerinnen und Rentner an der Bevölkerung beträgt bereits fast ein Viertel. Und mit der demografischen Entwicklung steigt dieser Anteil weiter.

Marianne Mathier setzt sich als Co-Präsidentin des Walliser Verbands der Rentner für die Anliegen der Rentnerinnen und Rentner ein. Bild: pomona.media/Daniel Berchtold

Was sind die wichtigsten Errungenschaften der letzten Jahre des Walliser Verbands der Rentner?
Bereits vor meiner Zeit als Co-Präsidentin wurden erste Sessionen eines Altersparlaments und Landsgemeinden einberufen. Sieben Sessionen fanden bis heute statt. Die endeten immer mit Resolutionen, die an den Staatsrat und das Parlament gingen. Viele davon wurden umgesetzt.

Was waren die Inhalte dieser Resolutionen?
In einer Resolution wurde beispielsweise eine Koordinationsstelle 60 plus gefordert. Alt Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermatten hat damals dafür gesorgt, dass im Unter- und Oberwallis 120 Stellenprozente für diese Aufgaben geschaffen wurden. Diese Fachstelle sorgt dafür, dass die vielen bestehenden Angebote für Seniorinnen und Senioren koordiniert werden. Ebenfalls umgesetzt wurde unsere Forderung nach mehr Tagesstätten und Ferienbetten für Senioren. Wir haben uns auch für einen Steuerabzug für pflegende Angehörige eingesetzt.

Kürzlich hat der Verband ein Seminar organisiert. Um welche Themen ging es dabei?
Dieses erste Seminar haben wir organisiert, weil wir der Meinung waren, es gebe genug Theorien, jetzt brauche es etwas Konkretes. Beim Seminar gab es einen Austausch über «Best Practices» zwischen Seniorinnen und Senioren und Gemeinden. Unter «Best Practices» versteht man, dass ein bestimmtes Vorgehen allgemein als die sinnvollste Alternative anerkannt ist.

Wurden Referentinnen und Referenten eingeladen?
Ja, Esther Waeber-Kalbermatten stellte den Seniorenrat und die Bemühungen auf schweizerischer Ebene vor. Victor Fournier, Direktor von Pro Senectute, zeigte auf, wie Gemeinden bei der Bedarfsanalyse unterstützt werden. Anne-Dominique Bitschnau sprach über eine Stelle in der Gemeinde Fully, die sich um partizipative Projekte zwischen den Generationen kümmert. Pasqualina Perrig-Chiello sprach unter anderem über das Altern zu Hause.

Wie war die Resonanz auf das Seminar?
Das Echo war sehr positiv. Rund 100 Teilnehmerinnen und Teilnehmer haben das Seminar besucht. Wir können uns daher gut vorstellen, in Zukunft ein zweites Seminar zu organisieren. Ziel dieses Seminars war es auch, dass Gemeinden voneinander lernen können und nicht jede Gemeinde für sich das Rad neu erfinden muss.

Gibt es genügend Senioren, die sich für den WVR engagieren?
Nachfolgerinnen und Nachfolger für die Vorstandsarbeit zu finden, ist ein Problem, mit dem nicht nur der WVR zu kämpfen hat. Wichtig wäre es, «junge» Senioren zu finden, die sich noch einige Jahre engagieren können.

Wie informieren Sie über die Aktivitäten des Verbands?
Es gibt eine Publikation mit dem Titel «Bindeglied», über die wir zweisprachig informieren. Zusammen mit der Koordinationsstelle 60 plus und Pro Senectute arbeiten wir monatlich an der Seniorenseite, die im «Nouvelliste» und im «Walliser Boten» erscheint. Ausserdem gibt es noch die Internetseite *for-wvr.ch*, auf der alle Informationen über den Walliser Verband der Rentner – Fédération Valaisanne des retraités zu finden sind.

Le plaisir de vivre vieux

La FVR a organisé son premier séminaire sur le thème des bonnes pratiques communales pour l'accompagnement des séniors. ▸ ISABELLE BAGNOUD LORETAN

Les intervenants et quelques participants au premier séminaire de la Fédération valaisanne des retraités sur le thème des bonnes pratiques entre communes et seniors. REMO

SIERRE C'était une première et l'essai s'est transformé en goal. La Fédération valaisanne des rentiers (FVR) avait organisé un premier séminaire à l'Ecole de commerce et culture générale de Sierre la semaine dernière. Une centaine de personnes s'est déplacée, pour beaucoup des représentants des communes valaisannes. La FVR a présenté une série d'initiatives qui contribuent à rendre plus agréable la vie des 60 +. Sous la conduite de Patrice Clivaz et en bilingue, l'assemblée a pu entendre des conférences et des propositions originales. «Nous avons eu beaucoup de participants et la bonne idée d'inviter des étudiants de la ECCG qui ont été très intéressés par les échanges», explique Patrice Clivaz. On a parlé des seniors qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et qui ne réclament pas les prestations complémentaires; on a évoqué les problématiques d'habitation auxquels ils sont confrontés comme l'adaptation des grands logements ou les projets domino; on a souhaité que des stations de ski réfléchissent davantage à la mobilité des seniors; on a parlé d'autodétermination... Mais on a aussi pointé du doigt le manque de coordination dans l'aide aux anciens et les informations parfois trop complexes. Les anciens ne baissent pas la tête pour autant, ils ont rappelé combien ils s'assument et qu'ils ne sont pas seulement des citoyens qui coûtent à la société mais génèrent une économie du troisième âge dynamique.

Le thème principal était de présenter des projets originaux en faveur des seniors. «Nous avons réalisé que les projets qui fonctionnent le mieux sont des projets qui ne partent pas de Sion ou de Berne mais de la base, comme c'est le cas pour les «goûters politiques» de Fully qui mêle danse, gastronomie et politique ou encore D'Nischa dans le Haut-Valais (lire encadré). Des projets faits avec les anciens et qui répondent à des besoins sur le terrain», ajoute Patrice Clivaz.

Chaque commune ses spécificités

Chaque commune a ses spécificités, on ne peut pas proposer la même chose partout, entre la plaine et la montagne, entre le Haut et le Bas-Valais. A la fin de la table ronde, les étudiants ont fait quelques propositions: «Les personnes âgées ont besoin de nous pour faire un peu de jardin, des courses ou apprendre à utiliser un portable... Et nous, nous avons besoin de petits jobs!», a expliqué Manon Darbellay. Laurene Thiery a dit avoir appris beaucoup et imaginerait volontiers un restaurant cogéré par des jeunes et des seniors. Car les liens intergénérationnelles ont été au cœur des propos. Comment créer des liens, comment faire pour que les seniors ne soient pas juste un groupe cloisonné mais intégré dans la société?

Le séminaire a eu le mérite de croiser les expériences et d'échanger des idées autour de belles initiatives. «Les solutions ne vont pas révolutionner la République mais les projets présentés sont concrets et pourront peut-être faire profiter d'autres régions», conclut l'ancien

«Les meilleures initiatives viennent de la base, des communes, de la réalité du terrain»

Patrice Clivaz
Membre du comité de la FVR

UNE AIDE DE QUARTIER ORGANISÉE

Parmi les projets les plus remarqués, la D'Nischa, un projet haut-valaisan qui signifie en français la niche.
Le projet rassemble les personnes qui souhaitent recevoir ou offrir un soutien, petits ou grands, jeunes ou âgées. Cette aide de quartier qui se nomme D'Nischa fait le lien entre l'offre et la demande pour des soutiens ponctuels ou réguliers. Comme le signifie son nom, D'Nischa travaille en complément des institutions existantes. Il collecte les compétences des personnes bénévoles et les transmetà d'autres personnes utilisateurs: j'ai besoin de quelqu'un pour m'accompagner, d'un transport, faire une promenade, faire des courses ou alors d'une lecture, d'un peu de ménage. J'ai besoin d'une personne pour accompagner mon enfant à la musique, soulager maman pour qu'elle puisse boire un café avec des copines. Ceux qui peuvent proposer des activités peuvent rejoindre le réseau. Toutes les suggestions et idées sont limitées à 2 heures par semaine par famille. Grâce à ce réseau, on encourage le contact social, on évite l'isolement, on créé des liens intergénérationnels.

15. Partie récréative

Un tel séminaire fut également l'occasion de réseauter en toute convivialité. Ci-dessous, quelques échos photographiques.